

L'ONPE recrute : UN DIRECTEUR (H/F)

Structure :

Le Groupement d'intérêt public Enfance en danger (Giped) regroupe deux entités :
L'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) et le 119/Service (Snated).

Missions de l'ONPE (Site web: www.onpe.gouv.fr).

- Développer et diffuser les connaissances en protection de l'enfance, qu'il s'agisse de la connaissance chiffrée sur les parcours des enfants ou de celle relative aux processus de mises en danger et de protection des enfants.
- Organiser le recueil et analyser les données visées au CASF L 226-3-3.
- Recenser, analyser et diffuser les interventions en protection de l'enfance.
- Soutenir les acteurs de la protection de l'enfance.

Missions du Snated (Site web: www.allo119.gouv.fr) :

- Accueillir les appels des enfants en danger ou en risque de l'être et de toute personne confrontée à ce type de situations.
- Transmettre les informations préoccupantes concernant ces enfants aux services des Conseils départementaux compétents en la matière. Signaler directement au parquet lorsque l'information recueillie le justifie.

Missions :

Le Directeur de l'ONPE dirige, sous l'autorité du Directeur général du GIP Enfance en Danger, dans les conditions fixées par le Conseil d'administration, l'ensemble des activités de l'ONPE.

Il veille à la mise en œuvre des décisions prises par l'Assemblée générale, le Conseil d'administration et le Bureau relatives à l'ONPE.

Le Directeur de l'ONPE assure :

- Le pilotage scientifique de l'ONPE, en lien avec le conseil scientifique ;
- La réalisation des missions et des objectifs pluriannuels de l'ONPE ;
- Le recrutement du personnel de l'ONPE et la définition de leurs missions en lien avec le Directeur administratif et financier ;
- La communication externe du service.

Il élabore le rapport annuel au Gouvernement et au Parlement tel que prévu à l'article L.226-6 du CASF .

En lien avec le directeur général du Groupement, le directeur de l'ONPE propose pour approbation du Conseil d'administration :

- La nomination des personnalités qualifiées membres du Conseil scientifique après avis du Bureau ;
- Les recherches retenues par le Conseil scientifique dans le cadre de l'appel d'offre annuel.

Le Directeur de l'ONPE est associé à la préparation du budget du Groupement et au suivi de celui de l'Observatoire.

Dans les rapports avec les tiers, il engage l'ONPE pour tout acte relevant de sa qualité, à l'exclusion des actes de gestion administrative et financière.

Il participe à titre consultatif à l'Assemblée générale et aux réunions du Conseil d'administration.

Il peut également participer, à titre consultatif, au Bureau pour les questions relatives à l'ONPE.

Profil :

Expérience souhaitée : Expérience scientifique confirmée dans le domaine d'études quantitatives ou qualitatives (publications scientifiques, interventions, formation).

Une expérience dans l'élaboration, l'évaluation et la mise en œuvre de politique publique, dans le champ de l'enfance et de la famille notamment, constituerait un atout certain.

Statut : CDI ou par voie de détachement ou de mise à disposition,

39 heures hebdos (2 RTT mensuels) – salaire annuel à étudier selon expérience

Le poste prévoit des déplacements ponctuels.

Les CV et lettres de candidatures devront être adressés, sous la référence DIRONPE.

au plus tard le 25 août 2017 à

Anne-Sylvie SOUDOPLATOFF, directrice générale du GIPED,

GIP ENFANCE EN DANGER

BP 30302 - 75823 PARIS Cedex 17

direction-generale@giped.gouv.fr